

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Power Play Academy Moncton Campus Inc.	Numéro de permis 2019498	Date d'inspection Le 02 août 2024	
Nom de l'établissement Academie Power Play Academy Moncton Campus 1		Numéro de téléphone (506) 854-7529	
Adresse 1240 Ryan Street Moncton NB E1G 2V6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Erika Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
30(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu intérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	30(3)	02 août 2024	02 août 2024

Commentaires : Lors de l'inspection, le mentor en assurance de la qualité a observé une flaque d'eau par terre dans l'aire de jeu intérieur. Le mentor a observé qu'il y a des gouttes d'eau qui coulent de la termo-pompe et qui tombe dans le plancher. Le mentor a avisé un membre du personnel éducatif que la termo-pompe créait un espace glissant ou les enfants pourraient glisser et tomber. Un membre du personnel éducatif a essuyer le plancher et l'humidité accumulé sur la termo-pompe et ont confirmé qu'ils allaient s'assurer qu'il n'y ai plus de flaques d'eau qui s'accumulent dans le plancher. La lacune est maintenant conforme.

Commentaires généraux

Le mentor en assurance de la qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance. Lors de l'inspection, le mentor a fait la vérification d'un nouveau dossier d'employé pour ce permis. Toutes vérification requises et preuves de compétences étaient dans le dossier observé.

Le ratio fût respecté lors de l'inspection de surveillance. Lors de l'inspection, chaque membre du personnel éducatif était en mesure d'identifié le nombre d'enfants totale des différents groupes combinés. Le mentor en assurance de la qualité a eu une discussion avec l'administrateur sur les lieux afin de développer des procédures qui permettent de faciliter la séparation des différents groupes en terme de ratio et de regroupement.

L'orientation positive des enfants fût aussi vérifié et observé lors de l'inspection.

original signé par
Erika Hickey

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 06 août 2024

Date

original signé par
Katia Allain

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 août 2024

Date